

6

**Connaissez
-vous...?**

**Schon
bekannt?**

► Fonds d'archives

SOUS LE FEU DES ARCHIVES ENQUETES SUR 10'000 INCENDIES EN TERRE FRIBOURGEOISE

Les enquêtes-incendies de l'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments (ECAB) regroupent tous les sinistres causés par le feu répertoriés entre 1831 et 1969. Créé par la loi du 15 mai 1812, – outre ses nombreuses autres actions – cet établissement a conservé précieusement les rapports des incendies qui ont éclaté depuis 1831 sur les terres fribourgeoises. Ces enquêtes-incendies ont pour objectif de connaître les circonstances, le déroulement et les dommages causés par un sinistre en vue d'indemniser les propriétaires et de prévenir de futurs incendies.



Le sinistre le plus cher indemnisé par l'ECAB jusqu'en 1969 : l'incendie en juin 1966 de la fabrique LUXIT S.A., à Châtel-Saint-Denis, causé par la défektivité d'une machine. Il a causé pour plus de 678'000 francs de dégâts immobiliers.

AEF Af II 93/1966 - I

10'608 incendies répertoriés...

Les enquêtes-incendies déposées aux Archives de l'Etat sont une source tout à fait particulière d'information sur l'histoire fribourgeoise. Regroupant 10'608 sinistres, ces dernières sont conservées dans plus de 250 boîtes représentant plus de 32 mètres linéaires. Les enquêtes sont rédigées dans leur plus grande majorité en français, excepté une partie des dossiers provenant des districts du Lac et de la Singine. Contenant de nombreuses données permettant d'identifier les bâtiments incendiés (lieu, date, propriétaire, taxation et numéro cadastral de l'édifice), ces dossiers incluent surtout l'enquête menée sur les lieux par le Préfet ou son lieutenant, et consignés par le secrétaire de Préfecture.

La forme et le reste du contenu des enquêtes-incendies varient selon les époques et selon les sinistres. Ainsi, à côté des enquêtes préfectorales, nous pouvons y trouver des avis d'indemnités, des rapports de gendarmes ou de capitaines du feu, diverses correspondances avec des communes, des avocats ou des assurances et des banques, des rapports d'experts, des articles de journaux, des photographies, des devis de réparation, etc.

La partie la plus intéressante pour le chercheur demeure sans doute le protocole des enquêtes des différentes Préfectures. Rédigées après une visite des lieux, parfois même lors de l'incendie lorsque le Préfet est arrivé pendant le sinistre, ces enquêtes

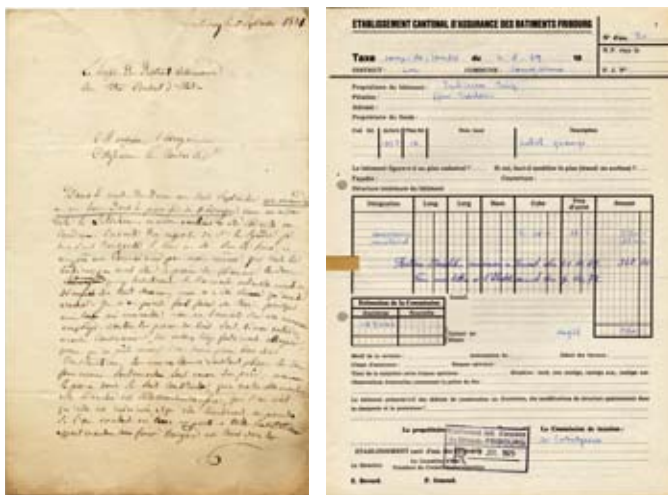
dressent un tableau précis des habitudes de vie des Fribourgeois entre 1831 et 1969, notamment par l'interrogatoire des personnes concernées par un incendie. Elles sont complétées dès 1947 par les investigations de la Police de sûreté lorsque cela s'avère nécessaire.

1831-1969 : 138 ans de sinistres

Le dépouillement et la création d'une base de données des enquêtes-incendies a permis de mettre en évidence l'évolution des sinistres dans le canton. De nombreux facteurs influent sur celle-ci, que ce soit les matériaux de construction qui changent, les variations démographiques, ou encore la modernisation croissante de l'industrie.

Cette évolution est de fait étroitement liée à l'évolution des mœurs des Fribourgeois, et à celle de la société en général. A titre d'exemple, lorsque l'électricité entre dans les maisons, un nouveau type de sinistre apparaît : les surtensions électriques d'origine atmosphérique, étroitement liées à la foudre. Il faudra du temps pour en comprendre les causes, comme l'indique ce rapport daté de 1906, dans lequel le Préfet de la Glâne est confronté pour la première fois à ce phénomène (voir encadré ci-dessous).

Ainsi, avec l'usage de l'électricité à la fin du XIXe siècle, puis l'apparition de l'électroménager après la Deuxième Guerre mondiale, nous voyons de plus en plus souvent survenir des incendies ou débuts



De gauche à droite: le premier et le dernier dossier (1831 et 1969)
AEF Af II 1/1831 et Af II 222/1969

« La cause de l'incendie est donc due aux installations électriques, nous ne voulons nullement prétendre que la cause de ces divers commencements d'incendies soit le fait des installations électriques, en ce sens que celles-ci auraient été défectueuses, mais nous voulons dire que ces installations servent à la conduite d'un courant électrique d'une telle intensité qu'il causa des commencements d'incendies en divers endroits. Quelle était la nature ou l'origine de ce courant de haute intensité ? Provenait-il de l'entreprise industrielle ou de l'atmosphère ? Nous ne pouvons le dire. Du reste, il est assez difficile de dire et d'expliquer les phénomènes qui se passèrent à Mézières dans la nuit du 23 au 24 courant. »

Préfet de la Glâne, juillet 1906

AEF Af II 51/1906

« A peine la foudre fut-elle tombée que l'on sonna le tocsin [...]. Hier jour de St Jacques, second patron de Tavel, il y avait affluence ; dans le principe MMr (sic) le Curé et le Juge de paix parvinrent à rassembler du monde et à faire travailler [sur les lieux de l'incendie], mais à près (sic) deux ou trois heures de travail, accablé par la fatigue et la chaleur, entraîné plus encore par la proximité de l'auberge, à l'attrait de laquelle on ne pouvait résister, le monde s'éclipsa [...]. »

Incendie à Tavel, juillet 1839

AEF Af II 4/1839

« La cause de ce petit sinistre est clairement établie. Il s'agit d'une friteuse laissée trop longtemps sur une plaque chauffante du potager dont le contenu a pris feu.

Ce petit sinistre a eu néanmoins un heureux dénouement puisque [la ménagère], très impressionnée par ce sinistre, donnait le jour à une fillette, son premier enfant, quelques heures plus tard. »

Début d'incendie à Bulle, mars 1957

AEF Af II 34/1957

d'incendie liés aux potagers électriques et au manque d'expérience dans leur manipulation, mais surtout des feux de poêle et de friteuses oubliées sur les cuisinières.

L'évolution se constate également dans le type de bâtiments sinistrés. En effet si entre 1831 et 1900 les fermes et les bâtiments agricoles représentent près de 70% des édifices incendiés, entre 1900 et 1969, leur proportion passe à environ 44%. Les maisons qui ne constituaient qu'un petit 6% des sinistres au XIXe siècle, connaissent une forte augmentation dès le début du XXe siècle pour représenter près d'un sinistre sur 5 entre 1900 et 1969. D'une manière générale, la baisse du nombre d'édifices agricoles l'augmentation des maisons d'habitation, usines et immeubles dans le canton de Fribourg se reflète dans les enquêtes-incendies.

De l'origine inconnue à l'incendie criminel

Si les types de sinistres connaissent une évolution, les causes, en revanche, semblent avoir une certaine constance. A titre d'exemple, les incendies dus à l'imprudence de fumeurs, à la foudre ou encore à des enfants jouant avec des allumettes, se retrouvent tout au long des 10'567 enquêtes.

Des produits ayant une ressemblance entre eux peuvent parfois prêter à confusion, et entraîner un début d'incendie.

« Ces temps derniers, comme c'était la bénichon, on a fait des nettoyages dans la maison. Ma fille m'a fait remarquer qu'il y avait un sac en toile qui était resté là [...]. Elle ne savait pas ce que c'était. Comme elle n'a pas pu l'ouvrir elle-même, elle me l'a donné à ouvrir. Je croyais tout d'abord qu'il s'agissait d'un restant de ciment. Après l'avoir ouvert, j'ai constaté qu'il contenait une matière noire, en morceaux, morcellée (sic), semblable à du charbon. J'ai pensé du reste qu'il s'agissait de charbon que l'on donne aux veaux quand ils ont la dyarrhée (sic). Comme cela datait depuis 17 ans, j'ai pensé que cela n'avait plus aucune valeur, je l'ai donné à ma fille en lui disant : - Mets ça au feu.

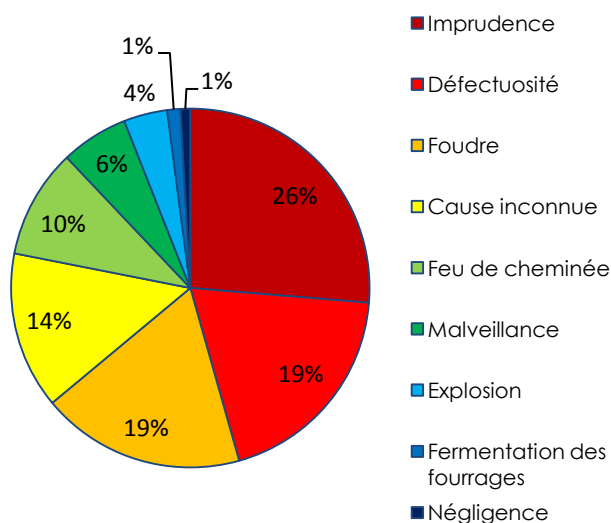
J'étais absent de la maison au moment où l'explosion (sic) a eu lieu. Quand je suis rentré à midi et que j'ai vu l'état du fourneau, je me suis alors rendu compte que ce que j'avais pris pour du charbon devait être de la poudre noire. Il y en avait environ 1kg. »

AEF Af II 186/1965

Au cours du XIXe siècle, l'origine de nombreux sinistres reste inconnue. Bien que le nombre de ces cas diminue sensiblement au cours du XXe siècle, il reste cependant assez important. La destruction totale des bâtiments incendiés – bien souvent construits en bois – qui clôt la majorité des cas, le manque de moyens d'investigation, l'éloignement entre le lieu de l'incendie et le chef-lieu où se trouve le Préfet ne facilitent pas la tenue de l'enquête. Si celle-ci, dans de nombreux cas, ne permet pas de déterminer exactement l'origine d'un sinistre, elle est en revanche une source inestimable de renseignements sur le quotidien des Fribourgeois. En effet, lors des interrogatoires menés par le Préfet ou son représentant, l'on apprend en détail les occupations des gens, les querelles qui sévissent parfois entre familles ou entre habitants, les rumeurs grandissantes et les « on-dit » qui ne manquent pas de survenir après un incendie dont la cause n'a pu être déterminée.

Les imprudences et autre négligences occupent également une part importante parmi les causes des sinistres ; fermier fumant la pipe dans une grange, allumette jetée au sol, essence manipulée dangereusement, braises déposées dans un récipient inadéquat, sans oublier bien évidemment

Causes des sinistres entre 1831 et 1969



Les imprudences d'enfants sont un phénomène récurrent dans les enquêtes-incendies, suscitant les inquiétudes des autorités.

« Le nombre des sinistres survenus en Gruyère depuis le début de l'année et attribuables à des enfants devient sérieusement inquiétant (sic). Le Préfet se pose la question de savoir s'il ne serait pas indiqué, malgré tout ce qui a déjà été fait, d'entreprendre une action ou de faire des publications pour attirer une nouvelle fois l'attention des parents sur leurs responsabilités dans ce domaine. »

Préfet de la Gruyère, 8 juin 1964.

AEF Af II 69/1964

Les adultes ne sont pas en reste, avec des causes parfois surprenantes:

« L'incendie s'est déclaré vers 1 heure après-midi, par suite de l'imprudence d'un jeune homme [...] domicilié dans le voisinage, qui avait essayé de tuer avec une arme à feu un pigeon perché sur le toit peu élevé de cette maison, la bourre enflammée a communiqué le feu aux bardeaux. L'imprudent jeune homme ne s'est, paraît-il, pas aperçu qu'il venait de provoquer un incendie, car il continua sa route pour se rendre dans un pâturage voisin dans le but d'y soigner du bétail. »

Préfecture de la Sarine

AEF Af II 21/1885

les enfants qui s'amuse avec le feu. Encore en 1964, le Préfet de la Gruyère s'inquiétait du nombre de sinistres causés dans son district par les bambins.

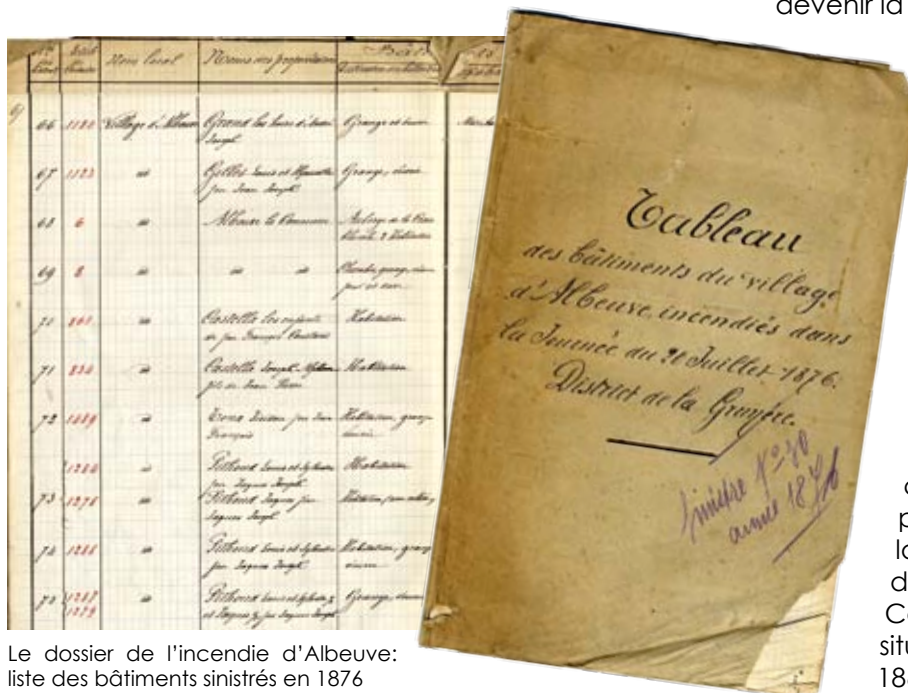
Quant aux incendies criminels, classés sous le terme de malveillance, ils regroupent bon nombre de motivations différentes. De la vengeance à l'envie d'importuner les pompiers, de la destruction volontaire dans le but de toucher l'indemnité de l'assurance à la pulsion spontanée d'un individu pris de boisson, l'incendie volontaire comprend toutes ces multiples facettes au cours des 138 ans d'enquêtes-incendies.

Quand le village brûle...

Le début du XXe siècle marque également la fin des grands incendies de village, le dernier en date étant celui de Bussy en 1914, d'une ampleur certes bien inférieure à ceux de Bulle (1805), Albeuve (1876), Broc (1890), Neirivue (1904) ou Planfayon (1906). Cependant, une dizaine d'autres sinistres, d'une plus faible ampleur, dévastèrent plusieurs localités fribourgeoises. Romont (1843, 1853, 1863), Morlon (1845), La Tour-de-Trême (1852) ou encore Chiètres (1881) en sont des exemples. Bien souvent, la cause

n'en est pas connue sauf dans les cas d'imprudences avec des allumettes ou d'imprudences d'enfants. Les enquêtes-incendies renferment à ce sujet des informations de premier ordre, comme la liste des bâtiments sinistrés et le montant du dommage, mais surtout les rapports d'enquêtes ou des commissions du feu. Ceux-ci peuvent aider à se faire une image réaliste du traumatisme engendré par ces incendies qui dévastent des dizaines de bâtiments, et des moyens de lutte mis en place. Regroupés sous la dénomination d'incendies catastrophes, ces sinistres sont remarquables autant par le nombre de bâtiments détruits ou endommagés que par le dommage causé, mobilier et immobilier. Les enquêtes en comptent 17, de gravité différente, mais comptant au minimum 10 bâtiments sinistrés. Ce sont les enquêtes qui nous fournissent les renseignements les plus précieux sur l'organisation des secours durant les grands sinistres, ainsi que sur l'entraide qui régnait entre les communes et dans tout le canton lorsque survenait un tel incendie.

L'amélioration des constructions, les lois et règlements sur l'assurance-feu ainsi que les progrès en matière de prévention et de lutte contre les grands incendies, ont fait pratiquement disparaître la crainte de voir des hameaux ou des villages entiers devenir la proie des flammes.



Le dossier de l'incendie d'Albeuve: liste des bâtiments sinistrés en 1876

AEF Af II 24/1876

Incendiaires, pyromanes et climat de terreur

La peur de l'incendiaire, de l'homme venu bouter intentionnellement le feu dans un but malveillant, a toujours été très présente parmi la population. Ainsi, l'on redoutait les menaces du vagabond, à qui l'on avait refusé la charité, ou tout simplement ses probables imprudences, ou encore la présence d'un inconnu dont on considérait l'allure comme inquiétante. Dès lors, quand plusieurs bâtiments prenaient feu en un laps de temps assez court, le spectre de l'incendiaire refaisait parfois surface. Certains villages étant dans une pareille situation, à l'instar de Prez-vers-Noréaz en 1862, demandent l'installation d'un poste de police.

L'incendie-catastrophe de 1843 à Romont

« Le 19 courant vers 7 heures du soir le feu éclata à la partie de la toiture couverte en tuiles séparant les maisons sous les N° 31 & 32 sises en la rue de l'hôpital (sic) du côté oriental et avant qu'on ait pu s'opposer à sa propagation, l'incendie attisé par un vent qui souffloit du sud ouest sortit de ces toitures qui s'affaissèrent et gagna avec une inconcevable rapidité toutes les autres habitations placées sur la même ligne à peu près toutes couvertes en bardeaux, que la sécheresse rendoit encore plus combustibles et qui flambèrent en plus de vingt endroits à la fois.

On sonne le tocsin, les pompiers et la population se portent en foule vers le foyer de l'incendie, on dresse les échelles (sic), les pompes sont mises en activité. Mais tous ces efforts sont inutiles. Toutes ces maisons contigues dont les murailles mitoyennes se terminoient aux galetas furent en moins de 1/2 heure toutes occupées par les flammes.

En tout 152 pompes [arrivèrent] dont 19 étoient échelonnées depuis le pont de Charmey jusqu'à la porte de Fribourg et 18 depuis le pont du Glaney sur la route de Billens jusqu'en Ville.»

Rapport de la Préfecture

AEF Af II 1/1843

Dans une société où l'étranger est d'abord celui qui ne vient pas du village, la méfiance envers l'individu que l'on ne connaît pas reste bien vivace jusqu'à la fin des années 1960. Les enquêtes-incendies nous renseignent également sur cet aspect de la vie fribourgeoise, où les aubergistes devaient tenir un registre des visiteurs, où les vagabonds et autres rôdeurs notoires étaient répertoriés par la police et où il n'était pas bien vu de permettre à ces personnes de dormir dans les granges.

Il faut toutefois bien se garder de prendre comme argent comptant bon nombre d'accusations envers de probables vagabonds, car il arrive parfois que le feu ait été mis intentionnellement par le propriétaire ou un membre de sa famille. L'incendiaire pouvait donc aussi bien se cacher dans l'entourage d'une victime à qui il cherchait à faire du tort pour diverses raisons ou simplement pour toucher l'argent de l'assurance et rebâtir. Le vagabond avait souvent bon dos.

Dès le début du XXe siècle, les termes de « pyromane » et de « pyromanie » font leur apparition dans les enquêtes-incendies. Différent de l'incendiaire, le pyromane souffre d'une véritable maladie qui se manifeste par une fascination pour l'élément destructeur et une irrépressible envie de mettre le feu. Il faut cependant se rendre à l'évidence que le nombre d'incendies perpétrés par des pyromanes avérés est extrêmement faible – moins d'une dizaine de cas – et bien loin d'égaliser celui des incendiaires occasionnels. Le canton de Fribourg connaît d'ailleurs très peu de pyromanes notoires, à l'image d'un Albin Thalmann, auteur – entre autres – des incendies de l'Hôpital des Bourgeois en 1937 et de la prison de Bellechasse en 1951.

La psychose du feu de 1959

Plusieurs « grandes peurs » de l'incendie se manifestèrent dans le canton de Fribourg entre 1831 et 1959, principalement déclenchées par des sinistres inexpliqués et proches dans le temps ou dont la malveillance était avérée. Elles restaient toutefois en majorité localisées dans des régions ou villages précis. La vague d'incendies qui sévit

En bas: l'une des fermes incendiées en 1959 à Lessoc
AEF Af II 134/1959



en Gruyère entre août et septembre 1959 fait exception. Comptant 11 incendies en 2 mois, dus à des causes inconnues avec présomption d'acte criminel ou de malveillance avérée, elle est, de plus, la mieux documentée dans les enquêtes-incendies. Patrouilles dans les villages, paysans ayant le fusil à portée de main, militaires engagés aux côtés des pompiers et gendarmes accompagnés de chiens policiers: la psychose du feu qu'elle a engendrée s'étendit même à d'autres districts. Une prime de 5000 francs fut d'ailleurs promise à la personne qui permettrait d'arrêter le ou les incendiaires.

Après deux mois d'intense émotion au cours desquels elle frappa les villages d'Enney, Riaz (à trois reprises), Lessoc, Maules (à deux reprises), Hauteville, Sâles et Bulle (deux sinistres), la série d'incendies semble s'être arrêtée avec l'interpellation d'un suspect dans cette dernière ville à la fin septembre 1959. Il n'a cependant pas été possible d'attribuer à celui-ci tous les sinistres de cette vague par manque de preuves. De plus, il semblerait que trois autres tentatives d'incendies aient eu lieu dans le district peu après cette arrestation.



L'incendie qui mit fin à la psychose avec l'arrestation d'un suspect à Bulle
AEF Af II 152/1959

Des événements parfois surprenants...

Certains sinistres ont parfois des origines inattendues ou rares. On retrouve par exemple un mortier utilisé pour une fête en 1849 dont les déchets d'étoupe

Récit d'un témoin lors de la vague d'incendies de 1959

« Lundi soir 7.9.1959, vers 2130 h., je me trouvais dans la chambre en train de lire les journaux (sic) tandis que ma femme cousait. Tout-à-coup, nous avons entendu frapper trois coups à la fenêtre de la cuisine [...]. Une demi-heure plus tard, le même fait s'est reproduit et je suis sorti avec mon mousqueton militaire chargé avec 2 balles à blanc et une cartouche à balle. J'ai nettement entendu un individu qui courait en bas le chemin. Je n'ai pas parlé de cela jusqu'à aujourd'hui, jour de l'incendie. »

Police de sûreté

AEF Af II 142/1959



Endroit où la foudre a atteint la ferme, sur la cheminée qui a été pulvérisée. Flèches: débris de poutres et planches projetés provenant du toit et de la cheminée.

Une ferme frappée par la foudre en 1962 à Posieux
AEF Af II 81/1962

ont mis le feu à l'avant-toit d'une église, une manifestation rare d'un cas de foudre globulaire, ou foudre en boule, en 1850, un camion-citerne entrant en collision avec une ferme ou des pêcheurs laissant sécher leurs filets dans leur cheminée. De nombreuses autres anecdotes ou simplement des histoires du quotidien étoffent ces rapports, donnant une dimension encore plus humaine aux enquêtes. Qui aurait pu croire qu'une ménagère ayant oublié sa casserole sur le feu échapperait à l'amende parce qu'elle est allée voir chez sa voisine la diffusion télévisée de la bénédiction du Pape ? Qu'un étudiant canadien ivre sèmerait une telle pagaille à Fribourg le soir du Nouvel An 1961 ? Ou encore qu'un radiesthésiste proposerait ses services

En bas: un camion contre une ferme à Ursy en 1940
AEF Af II 19/1940

En bas à droite: Le camion pompe de Guin en 1965
AEF Af II 192/1965

afin de retrouver un incendiaire ? Tout ceci n'est qu'un petit aperçu des différentes tranches de vie des Fribourgeois vues par le prisme des enquêtes-incendies.

Lutte contre l'incendie

Les enquêtes-incendies offrent de plus un panorama de choix sur l'évolution de la prévention et de la lutte contre les incendies. Les changements dans les constructions, l'interdiction de certains matériaux, les prescriptions et autres règlements sont clairement présents dans les dossiers. On y trouve également des constatations des commissions communales du feu, des rapports de ramoneurs, etc.

D'une manière plus visible encore, les méthodes de lutte contre l'incendie et leurs mutations peuvent également faire l'objet d'une étude détaillée sur la base des dossiers de sinistre. Les enquêtes des Préfets, les rapports des capitaines du feu, les photographies sont autant de sources de renseignements à ce sujet. Il devient possible d'imaginer ce que devait être la lutte contre le feu chez nos aïeux, lorsque cornes du feu, tocsin et coureurs annonçaient un sinistre, bientôt suivis par le fracas des pompes à bras et de leurs attelages arrivant des communes voisines.

Des pompes à bras alimentées par des chaînes de seaux d'eau aux camions-pompe, leur engagement



La pompe à bras de Montagny
AEF Af II 66/1962



ainsi que les nombreuses anecdotes entourant l'intervention non seulement des pompiers, mais également de la population, une véritable mine d'informations se trouve disséminée tout au long des 10'567 enquêtes et ne demande qu'à être exploitée.

Indemnisation

L'un des aspects importants des enquêtes-incendies, outre la description des sinistres, est leur utilité quant à l'indemnisation. En effet, elles regroupent pour chaque sinistre, les documents relatifs à l'estimation des dommages, aux réparations ainsi que la valeur à laquelle est taxé le bâtiment. Toutes ces données permettent ensuite d'indemniser les propriétaires en fonction du dommage causé. Il est toutefois intéressant de relever que jusqu'au début du XXe siècle, les bâtiments ne sont pas assurés pour la valeur intégrale de la taxe, mais dans une fourchette comprise entre 6/10^e et 8/10^e de celle-ci, laissant les propriétaires prendre à leur charge au minimum les 2/10^e de la valeur du bâtiment en cas de sinistre. Avec l'arrêté du Grand Conseil du 16 mai 1918, chaque propriétaire peut désormais s'assurer pour la valeur intégrale de la taxe. A cela s'ajoutent encore les rapports de la commission de taxation ou de gens du métier chargés d'évaluer les dégâts causés



aux bâtiments sur demande du Préfet, exception faite dans le cas d'une destruction totale, où ce dernier peut décider de ne pas faire venir ladite commission. Les dossiers contiennent donc plusieurs sources d'informations, que ce soit sur les sinistres à proprement parler ou sur les bâtiments et leur valeur.

Grandes surfaces et grands sinistres

La fin de la première moitié du XX^e siècle est marquée par l'arrivée, notamment en ville de Fribourg, des premières grandes surfaces, ou « grands magasins ». La taille de ces commerces, souvent installés dans des bâtiments peu adaptés à cet usage, la variété des marchandises ainsi que la manière dont elles étaient entreposées, prédisposaient ces établissements à être l'objet de sinistres relativement fréquents. A titre d'exemple, les deux principales grandes surfaces de Fribourg dans les années 1950 et 1960, soit les magasins *Knopf* et les *Trois Tours* totalisèrent six sinistres importants entre 1952 et 1964. Le *Knopf* fut la proie de quatre incendies en mai 1952, février 1956, août 1959 et juin 1964. Quant au *Trois Tours*, deux sinistres ont été répertoriés pour l'année 1964, soit en mars et en juin.

Souvent spectaculaires, ces sinistres se déclarant en pleine ville attiraient de nombreux passants. Selon l'article de la *Tribune de Lausanne*, joint au dossier d'enquête, une foule de près de 5000 personnes se pressa pour voir l'incendie du *Knopf* de 1964. Il fallu interrompre également la circulation des trams et des trolleybus. La principale crainte des pompiers résidait dans le risque de propagation de l'incendie vers les bâtiments voisins, vu la quantité de marchandises entreposées dans ces magasins, parfois dans des combles à charpente de bois.

Outre la description des divers sinistres s'étant déclarés depuis 1831 dans les commerces du canton, et les investigations menées sur les lieux, les enquêtes-incendies nous renseignent également sur le type de marchandises vendues, leur stockage, et parfois même le prix des différents biens de consommation. Certaines, bien que rares, détaillent précisément les produits détruits par le feu, nous permettant d'avoir un véritable « panier de la ménagère fribourgeoise », source précieuse pour les chercheurs.

En haut: l'incendie du magasin *Knopf*, situé au bas de la Rue de Romont et de la Rue de l'Hôpital, le 4 juin 1964

AEF Af II 66/1964

A droite: l'incendie du magasin *Aux Trois Tours*, à la Rue de l'Abbé Bovet, le 19 août 1964

AEF Af II 62/1964



« Un fait regrettable a été signalé ici comme à Gruyère (sic) en 1856 et à la Tour la même année, et antérieurement dans plusieurs autres endroits, c'est que les gens de la localité ont mis peu d'ardeur au travail, ils s'occupaient à déménager, à garder le mobilier épargné et à se consoler mutuellement. Ceci est d'autant plus à déplorer dans le cas actuel, qu'un ou peut-être deux bâtiments auraient seuls été consumés si les secours eussent été plus prompts et plus nombreux. »

Incendie de 5 bâtiments à Avry-devant-Pont

Préfecture de la Gruyère

AEF Af II 2/1857

« Un incendie ayant dans la journée du 26 courant consumé une maison à Bösingen-Petit, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le procès verbal des enquêtes que je dressai [...]. J'ai été content du Capitaine du feu et du Syndic de la Commune. Ils se sont donné beaucoup de peine, malheureusement ils se sont trouvés en but (sic) aux mauvaises habitudes de la population de cette contrée qui saisit toujours cette occasion comme beaucoup d'autres pour s'enivrer d'eau de vie et dans cet état ne connaît plus les devoirs d'obéissance et de soumission. »

Préfecture du Lac

AEF Af II 5/1866



Des coupures de journaux se trouvent parfois insérées dans les dossiers, à l'exemple de celui-ci, relatant l'accident d'un véhicule des pompiers de Bulle en route vers un incendie en 1967.

Un aperçu de la vie des Fribourgeois à travers les incendies

Loin d'être uniquement des enquêtes formelles et administratives, les enquêtes-incendies, qui sont maintenant archivées, constituent un magnifique instantané de la vie quotidienne des Fribourgeois, s'étendant sur près de deux siècles. A côté des occupations ordinaires interrompues subitement par l'incendie, nous pouvons trouver des récits des difficultés rencontrées par les pompiers manquant d'eau, des rumeurs populaires accusant la personne étrangère au village ou les vagabonds de la région, des dysfonctionnements dans la lutte contre l'incendie, les difficultés engendrées par les progrès de l'industrie ou encore l'arrivée des locomotives à vapeur projetant des braises sur les toits des maisons, l'installation de l'électricité puis de l'électroménager dans les foyers.

Les actes de courage sont cités régulièrement dans les protocoles des Préfectures, avec quelquefois l'octroi d'une prime. Les travers de la population ne manquent pas non plus d'être mentionnés par les enquêteurs, qui n'hésitent pas à faire mention de pompiers s'enivrant ou se bagarrant, de malandrins profitant d'un incendie pour voler les biens des sinistrés ou encore de badauds qui entravent

l'action des secours. Bien au-delà donc de dresser uniquement un simple compte-rendu d'un sinistre, c'est un véritable tableau de la vie des villes et des campagnes qui se dessine tout au long des enquêtes.

Le bicentenaire de l'ECAB

En 2012 l'ECAB fêtera son bicentenaire. Un ouvrage retraçant l'histoire de l'institution et des incendies dans le canton de Fribourg sera publié pour ponctuer l'évènement. Dans le cadre de cette publication, le fonds d'archives de l'institution est actuellement en train d'être répertorié et conditionné auprès des Archives de l'Etat de Fribourg. Dans la même perspective, l'ECAB et la Société d'histoire du Canton de Fribourg organisent un colloque historique sur l'incendie qui aura lieu les 9 et 10 juin 2011 dans les locaux de l'ECAB à Granges-Paccot.

Les fiches n^{os} 5 *L'établissement cantonal d'assurance des bâtiments : une histoire « brûlante »* et 6 *Sous le feu des Archives - enquêtes sur 10'000 incendies en terre fribourgeoise* sont publiées grâce au soutien financier de l'ECAB.

Auteur: Cédric Margueron

Traduction allemande: Michael Stulz, Kathrin Utz Tremp

Rédaction: David Blanck

Photos: D. Blanck

Littérature:

- Patrick Bondallaz, « L'ECAB met sa mémoire en ordre de marche. Les archives du feu » in *Les Annales fribourgeoises*, vol. 72, 2010
- Paul Macherel, *Aperçu historique de la fondation et le développement de l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie*, 1928

Sources:

Archives de l'Etat de Fribourg (AEF)

- Fonds de l'ECAB (Af) - enquêtes-incendies

© Archives de l'Etat de Fribourg, mai 2011

Maquette: J.-Fr. Zehnder, Fribourg